



COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DU HAUT-RHIN

Saison 2008-2009

COMITE DIRECTEUR n°2 PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27/10/08

Les membres du Comité Directeur se sont réunis le lundi 27 octobre 2008 dans les locaux de l'UCDS, rue de Thann, à Mulhouse.

Présents : Mmes Agnès ARNOLD – Nadine GERMAIN – Catherine GRIENENBERGER – Marie-Thérèse FESSLER – Chantal KOZIK – Sandra LAMOUCHE.
Melle Anne-Christine FILIPE.
MM. Fabrice ALBRECHT – Gérard BOSCH – Emmanuel CORRADO – Bernard DUBOIS – Pierre HERMANN – Laurent JOLIMET – Bernard KELLER – Benoit KLEIBER – Pierre MONTAVONT – Gérard NAAS – Etienne ROSAY – Christophe SCHWEITZER.

Excusés : MM. Guy BOOTZ – Jean-Claude GROETZ – Freddy KAUFFMANN.

Invités : Mme Amale ZIREM et M. Yves BOOG, représentants du Groupe La Poste
Melle Samia BOUROUINA, représentant les jeunes arbitres de la dernière promotion

Le premier Vice-président Pierre HERMANN ouvre la séance en excusant l'absence pour raison médical de notre Président Guy BOOTZ. Son état de santé lui a permis d'assister, quelques jours auparavant, à la réunion de Bureau préparatoire, malheureusement, nous regrettons son absence ce soir et l'ensemble des membres du Comité Directeur lui souhaite un prompt rétablissement.

La bienvenue est souhaitée aux deux représentants du Groupe La Poste, partenaire de la FFBB au niveau de l'arbitrage. Mme ZIREM et M. BOOG ont été invités à assister à notre réunion précédant la remise de maillots d'arbitres officiels aux couleurs de La Poste.

Après ces présentations, la séance est ouverte à 19h45 et l'ordre du jour est traité comme suit.

1) ADOPTION DES PROCES VERBAUX

- **Adoption des PV de Bureau n°1 (08/07/2008), n°2 (02/09/2008) et n°3 (22/10/2008)**

Concernant le PV n°3 distribué pour lecture aux membres présents, une remarque est formulée sur la présence d'un non licencié dans certaines commissions. En effet, Stéphane NEFF est désormais licencié en Suisse. Le Secrétaire Général s'adressera à la FFBB pour savoir comment agir, y compris pour sa fonction de membre élu du Comité Directeur.

Aucune autre remarque n'est à formuler. Les PV n°1, 2 et 3 sont adoptés à l'unanimité à chaque fois.

- **Adoption du PV de Comité Directeur n°1 (18/06/2008)**

Aucune remarque n'est à formuler. Le PV n°1 est adopté à l'unanimité.

2) COMMUNICATIONS

- **Organisation « Tournoi Inter Comités »**

Pierre HERMANN rappelle la genèse de ce dossier géré par la Zone Est. Le Haut-Rhin devrait accueillir la manifestation en mars 2009, mais le CD68 se pose encore quelques questions sur cette organisation...

En terme de capacité d'hébergement et plateaux sportifs, c'est réalisable avec le Centre Sportif, le CLOUS, l'Auberge de jeunesse, certains hôtels, les gymnases mulhousiens... Cependant, bon nombre de devis ne sont pas parvenus au Comité encore.

Ensuite, un budget global sera finalisé et transmis aux différents Comités Départementaux de la Zone Est, dont plusieurs sont très réticents à cette formule à cause des frais engagés importants. Le CD68, après avis du Comité Directeur, réitère son postulat : cette manifestation ne doit rien coûter au CD68, tous les frais devant être pris en charge par les participants et / ou la Zone Est.

Ce dossier reste donc en attente pour l'instant.

- **Problèmes informatiques**

Pierre HERMANN évoque les difficultés rencontrées en début de saison pour la gestion des championnats et la désignation des arbitres. Une surcharge de travail importante a été nécessaire pour le CD68 et certaines fonctionnalités du site basket68.com ne sont plus actives. Le CD68 est malheureusement impuissant puisqu'il a dû s'adapter au nouveau système informatique fédéral obligatoire.

3) MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

- **Additif aux Règlements Sportifs Particuliers : Seniors Masculins**

Une grille récapitulative des mouvements en fin de saison (montées/descentes) est adoptée par le Comité Directeur, afin de retrouver la saison prochaine la structure habituelle des championnats. Elle figure en Annexe au présent procès-verbal.

- **Additif aux Règlements Sportifs Particuliers : Seniors Féminines**

Plusieurs grilles récapitulatives des mouvements en fin de saison (montées/descentes) sont discutées longuement par le Comité Directeur, afin de retrouver la saison prochaine la structure habituelle des championnats.

En particulier, une majorité de membres se prononce pour l'option de faire monter en championnat régional le 1^{er} de la poule A et le 1^{er} de la poule B, et d'autre part, une majorité de membres ne souhaite pas que les derniers de la division fusionnée EF-PEF ne descende en HF.

La grille définitive des montées/descentes en féminines figure en Annexe au présent procès-verbal.

- **Synoptique du championnat des jeunes (passage phase 1 à phase 2)**

Sur proposition du Bureau, le tableau synoptique des mouvements en jeunes entre les deux phase est étudié. Quelques ajustements sont proposés par le Comité Directeur. Le tableau définitivement adopté figure en Annexe au présent procès verbal.

- **Barème financier (modification)**

Le Comité Directeur entérine la proposition de passer à 0,34 euros / km l'indemnité de déplacement pour les arbitres, qui avaient jusqu'à la dernière saison un système par tranches kilométriques non adaptées au nouveau mode de désignations. De ce fait, le Comité Directeur modifie également le tarif de remboursement des bénévoles et intervenants à 0,34 euros / km dans le règlement financier.

Suite aux faits relatés dans le PV n°3 du Bureau, relatifs à la vérification des feuilles de marques par les arbitres, il est proposé de mentionner, dans le Règlement Financier, que l'indemnité d'arbitrage par match reste fixée à 19 euros / 16 euros / 14 euros selon la catégorie, mais que l'on rajoute : « dont 5 euros pour les formalités administratives ». Ces cinq euros ne seront pas versés au 1^{er} arbitre de la rencontre s'il n'a pas effectué correctement les vérifications obligatoires de son ressort.

Cette nouvelle modalité a fait l'objet d'un débat, les partisans « pour » et « contre » ont pu s'exprimer, et le vote a fait apparaître une majorité de voix pour adopter cette disposition. Toutefois, elle ne sera mise en application que lorsque les arbitres auront été avertis, et que la liste des éléments à vérifier leur aura été précisée clairement.

4) **TOUR DES COMMISSIONS**

- **Juridique**

Pour la section qualifications, Pierre MONTAVONT annonce que près de 6200 licenciés ont été enregistrés à ce jour (baisse de 1,5 % pour l'instant par rapport à 2007/2008). Au niveau des mutations, 310 dossiers ont été traités.

Concernant la partie discipline, les cinq dossiers de suspension en attente (fin de saison dernière) ont été traités, les dates ayant été fixées, sauf pour un cas où le licencié ne joue pas pour le moment.

Pour la section salles et terrains, une homologation est en cours pour Eschentzwiller, où se rendra en novembre Etienne ROSAY accompagné de M. STURMEL.

- **Animations**

Le traditionnel FORUM MINIBASKET de rentrée a été une réussite, les participants étant de plus en plus nombreux.

En revanche, Anne-Christine FILIPE regrette de voir trop peu de clubs s'investir dans les camps mini et poussins (par la mise à disposition de salle ou en envoyant des jeunes). Cette année, nous avons en moyenne 20 enfants par secteur et un petit cadeau sera remis à chacun des 150 participants.

- **Compétitions**

Marie-Thérèse FESSLER note le bon déroulement du championnat (6^{ème} journée déjà) ainsi que de la coupe. Il y a eu toutefois quelques soucis pour certains reports de rencontres.

La parole est également donnée à Christophe SCHWEITZER, qui représente la commission compétitions au sein de la commission sportive de la Ligue d'Alsace.

- **Développement**

La formation des entraîneurs est en cours, bien gérée au niveau du Comité par Isabelle FIRMANN.

Pierre HERMANN rappelle par ailleurs qu'une journée départementale de formation est prévue le 4 janvier. La commission va prochainement se réunir pour affiner le programme.

- **Arbitres, Marqueurs, Chronomètres**

Gérard NAAS fait le point sur les actions réalisées et en cours :

- Stage de rentrée à Rixheim et à Kingersheim en septembre (80 % de l'effectif présent)
- Difficultés pour la répartition des arbitres par Laurent et Sofia avec le nouveau système informatique
- Lancement de la formation initiale départementale avec plus de 30 candidats arbitres : démarrage à Sierentz, les 1^{er} et 2 novembre, puis deux ou trois dimanches matins ; examen pratique en décembre ; cours théoriques à partir de janvier.
- Formation continue des jeunes arbitres départementaux le week-end qui suit à Illfurth (formation gratuite pour améliorer la qualité de l'arbitrage – une vingtaine d'inscrits)
- Réalisation du contrôle de la charte d'arbitrage avec 14 clubs qui ne sont pas en règle a priori : on ne peut que leur conseiller d'envoyer des candidats en formation !

5) DIVERS

- **Partenariat LA POSTE**

Suite à son rapport d'activité, Gérard NAAS enchaîne avec ce point particulier dans notre ordre du jour, en adressant ses remerciements à M. ZIREM et à M. BOOG pour leur présence.

Le groupe « La Poste » est partenaire national de 4 fédérations sportives, dont la FFBB, au niveau des arbitres. C'est donc ce soir que les représentants de « La Poste » remettent symboliquement un maillot d'arbitre officiel flanqué de leur logo à Samia BOUROUINA, représentant les jeunes arbitres de la dernière promotion. Ils remettent ensuite à Gérard NAAS un lot de maillot officiel.

M. BOOG, représentant le groupe « La Poste » en Alsace, adresse ses remerciements au CD68 pour l'accueil et revient sur ce partenariat important pour l'entreprise, puisqu'il se fonde sur des valeurs communes. Il évoque également le timbre récemment édité « Je suis Sport » avec lequel est jointe une charte de l'esprit sportif, dont les membres du Comité ont pu prendre connaissance.

- **Charte d'arbitrage**

Chantal KOZIK évoque l'application des « bonus d'arbitres » dans la charte d'arbitrage. L'interprétation du CD68 est à confirmer, Pierre HERMANN se chargeant d'étudier précisément la question afin de connaître les modalités précises d'application.

- **Composition du Comité Directeur**

Le dernier point divers concerne la composition du Comité Directeur. Mme Nathalie GESSIER, membre élue lors du dernier mandat qui s'est achevé en juin dernier, n'a pas pu poser sa candidature pour son renouvellement. Néanmoins, elle participe aux travaux de la commission compétitions et a déjà annoncé sa volonté de poser sa candidature aux élections complémentaires de Juin prochain.

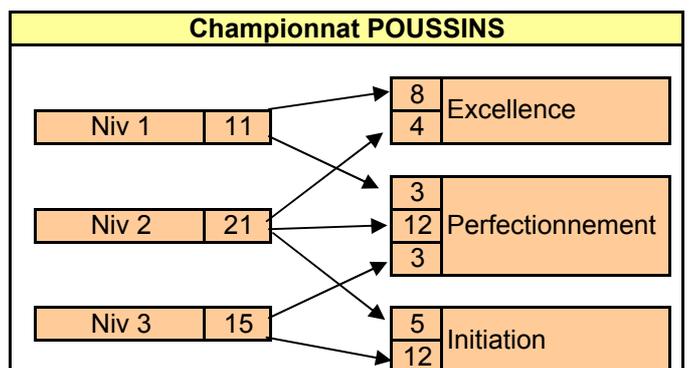
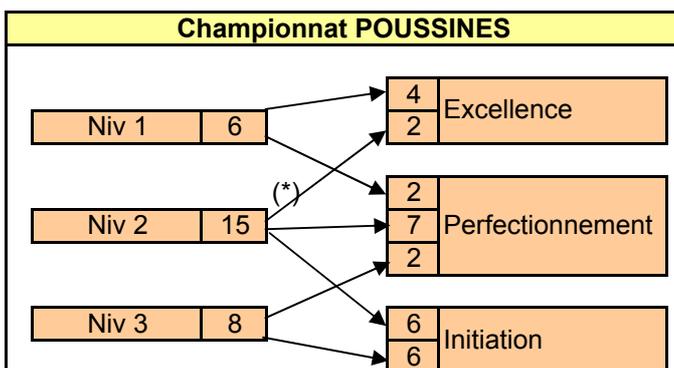
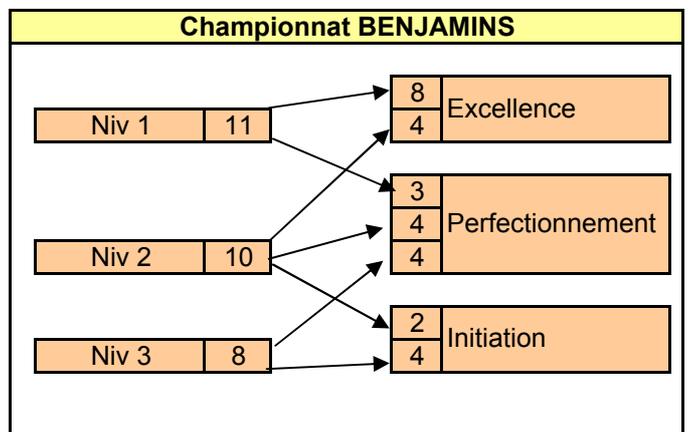
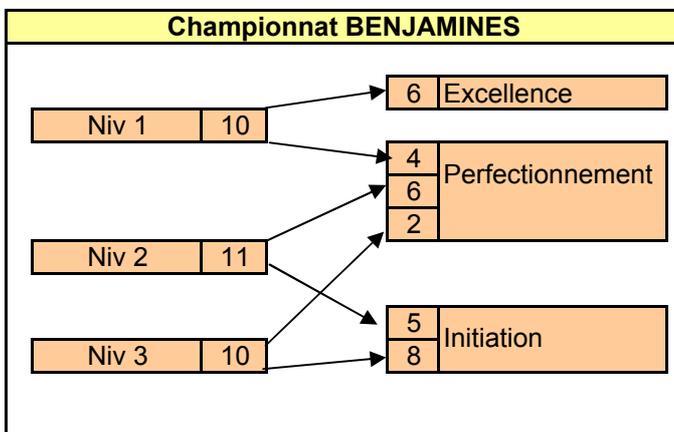
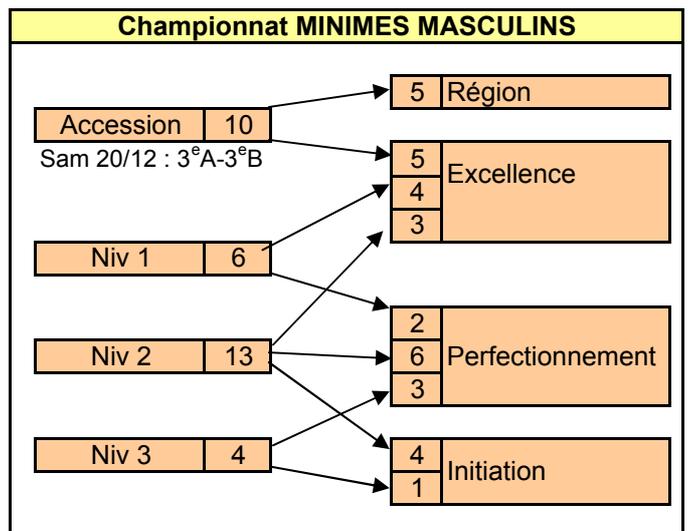
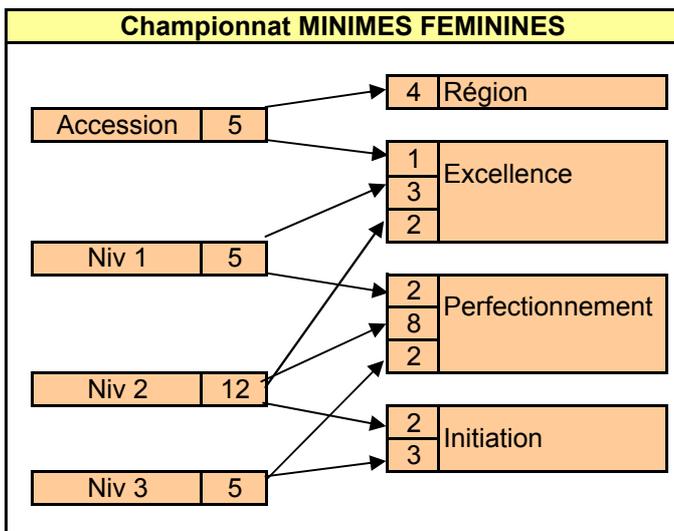
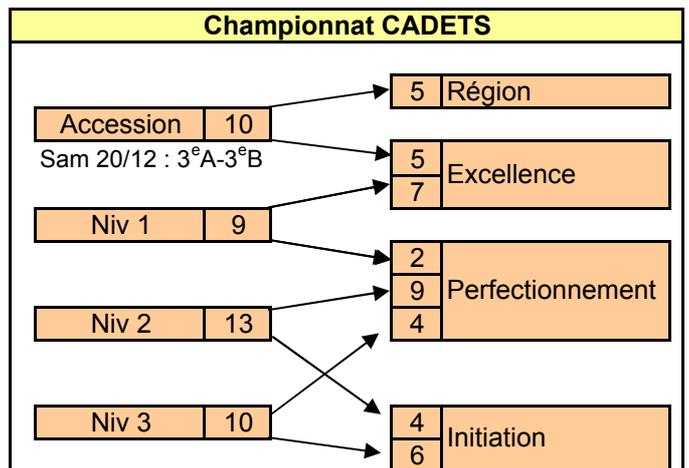
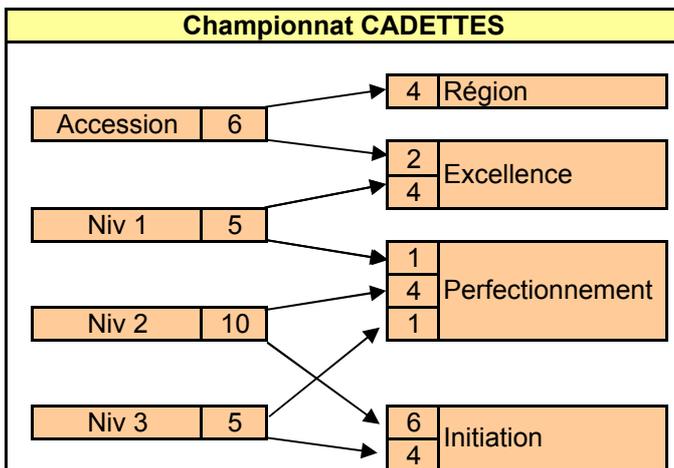
Benoit KLEIBER propose de coopter ce membre au sein du Comité Directeur afin de lui permettre de participer aux réunions et aux débats dans cette année transitoire. Proposition acceptée par un vote à l'unanimité.

Concernant Stéphane NEFF, il perd sa qualité de membre du Comité Directeur. En effet, il a quitté la FFBB pour prendre une licence à la Fédération Suisse de Basket. Pour les mêmes raisons, il n'est plus membre des commissions CDAMC et Développement.

Le Secrétaire Général :
Benoit KLEIBER

Le Vice Président :
Pierre HERMANN

Synoptique Championnat Jeunes 2008/2009



(*) Minitournoi le mercredi 17/12 en 4x 5' terrain neutre
 16h: 1^{er}B-1^{er}C ; 17h: 1^{er}A-1^{er}B ; 18h: 1^{er}C-1^{er}A (si besoin)

SENIORS FEMININES

EF / PEF 2 poules 20 équipes 1A et 1B 2A à 6A + 2B à 6B 7A à 10A + 7B à 10B	2	PERF EF 1 poule de 12 (10 EF + 2 PERF)
	10	
	8	
HF 2 poules 22 équipes 1A 2A + 1B 2B 3A à 11A + 3B à 11B	4	PEF 1 poule de 12 (8 EF + 4 HF)
	18	
	18	

SENIORS MASCULINS

PERM	2	PERM
EM 1 poule - 12 équipes 1 + 2 3 à 9 10 + 11 + 12	2	EM 1 poule de 12 (2 PERM + 7 EM + 3 PEM)
	7	
	3	
PEM 2 poules - 20 équipes 1A + 1B + barrage 2 ^{èmes} perdant 2 ^{èmes} + 3 à 8 9A + 10A + 9B + 10B	3	PEM 2 poules de 10 (3 EM + 13 PEM + 4 HM)
	13	
	4	
HM 2 poules - 22 équipes 1A + 2A + 1B + 2B 3 à 8 9A+10A+11A+9B+10B+ 11B	4	HM 2 poules de 10 (4 PEM + 12 HM+ 4 PHM)
	12	
	6	
PHM 2 poules - 19 équipes 1A + 2A + 1B + 2B 3 à 6 7A+8A+9A+7B+8B+9B+10B	4	PHM 2 poules de 10 (6 HM + 8 PHM + 6 D1M)
	8	
	7	
D1M 3 poules - 27 équipes 1A+2A+1B+2B+1C+2C	6	D1M 3 poules de 10 (7 HM + 21 D1M)
	21	